



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réserves naturelles

Question écrite n° 23750

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fonctionnement des réserves de biosphère. Les réserves de biosphère sont reconnues dans le cadre du programme UNESCO sur l'homme et la biosphère comme des sites privilégiés pour la promotion et la démonstration des relations équilibrées entre les êtres humains et la nature. Il lui demande notamment de bien vouloir lui indiquer avec précision la place et le rôle officiels dévolus aux scientifiques dans le cadre des réserves de biosphère dont la conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces constitue le principal objectif.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la place et le rôle officiels dévolus aux scientifiques dans le cadre des réserves de biosphère. Les réserves de biosphère sont gérées par des structures de nature différente, qu'il s'agisse de parcs nationaux, de réserves naturelles, de parcs naturels régionaux ou de syndicats mixtes. Ces structures de gestion sont dotées d'un comité scientifique dont les règles de fonctionnement sont propres à chaque organisme. Ces comités scientifiques veillent à ce que les organismes de gestion disposent des bases scientifiques nécessaires pour traiter les problèmes qui concernent l'utilisation rationnelle des ressources écologiques du territoire. Ils privilégient les recherches finalisées en faisant appel à des équipes pluridisciplinaires et en favorisant une recherche sur les interactions entre systèmes écologiques et systèmes sociaux et la formation sur le terrain. Ils s'attachent à développer des approches systémiques permettant de comprendre les relations existantes entre les composantes naturelles et les aspects humains du développement et la gestion de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23750

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 139

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2037